/ BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

EXTRAIT DU RELEVE N° 04 DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES EN SA SÉANCE DU MERCREDI 27 JANVIER 2010

.....

Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Communication n° 064/10

Compte rendu du 3ème atelier international de renforcement des capacités sur l'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation (APA) en Afrique pour le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et les Iles de l'Océan Indien tenu à Cotonou, du 28 septembre au 02 octobre 2009.

Approuvé.

Il est demandé :

1° - *au Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur,* en collaboration avec *le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature*, de transmettre par les voies appropriées, les conclusions et recommandations dudit atelier à la Commission de la CEDEAO et à la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE), afin que chacune d'elles, en ce qui la concerne, applique effectivement lesdites conclusions et recommandations ;

2° - *au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement, au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au Ministre du Commerce, au Ministre de la Santé, au Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, au Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et au Ministre de l'Economie et des Finances,* de mettre en place d'un comité interministériel restreint chargé de :

- mettre en œuvre les décisions de l'atelier,
- assurer l'interface avec le régime international APA en cours de négociation,
- mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation nationale en matière d'APA.

.....

Cotonou, le 28 janvier 2010

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Ibraïma SOULEMANE.-